



MAI 2025 - n°5

**SOLIDAIRE AVEC LE  
PEUPLE UKRAINIEN**

# Le Dechynois



**17 logements supplémentaires rue  
Thauvoye et rue d'Estienne d'Orves**

## SOMMAIRE

### PAGE 2

Retour en images

### PAGE 3

De vous à moi

### PAGES 4 À 5

17 logements supplémentaires rue Thauvoye et rue d'Estienne d'Orves

### PAGES 6 À 7

Tout savoir sur le budget 2025

### PAGE 8

Nos écoles

### PAGE 9

Jeunesse

### PAGES 10 À 11

Centre Socio-Culturel

### PAGES 12

Vie associative

### PAGE 13

Environnement et cadre de vie

### PAGE 14

Agenda  
En bref

### PAGE 15

Expression politique

### PAGE 16

Repas spectacle KUBIAK

# Retour en images

## Repas des Séniors

Dimanche 23 mars, le traditionnel repas des anciens offert par la municipalité aux séniors de 65 ans et plus a rassemblé plus de 200 convives. Jean-Michel SZATNY, Maire de Dechy, et Monique PASTORET, son adjointe, ont mis à l'honneur les deux doyens, Anna PEPLINSKI et Gilbert LEGRAND.



## Le FC Pisek triomphe au 54<sup>ème</sup> tournoi international U15

Dechy a vibré au rythme du ballon rond lors du 54<sup>ème</sup> tournoi international organisé par Dechy Sports. L'événement a rassemblé pas moins de 14 équipes passionnées, venues défendre leurs couleurs depuis le Douaisis, la Belgique, et même la République Tchèque. Ce brassage de cultures et de talents a offert un spectacle captivant tout au long de la compétition.

Le point culminant de ce tournoi a sans aucun doute été la finale, qui a opposé le FC Pisek à l'US Lambres-lez-Douai. Dans une ambiance électrique, les deux équipes ont livré une bataille acharnée. C'est finalement l'équipe Tchèque, qui a su tirer son épingle du jeu et remporter cette 54<sup>ème</sup> édition. Leur victoire témoigne de la qualité du football pratiqué au-delà de nos frontières et ajoute une ligne prestigieuse au palmarès de ce tournoi de Dechy Sports.



Crédits photos Dechy Sports

### CLASSEMENT

- |                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| 1 <sup>er</sup> FC Pisek              | 8 <sup>ème</sup> RCS condruzien              |
| 2 <sup>ème</sup> US Lambres lez Douai | 9 <sup>ème</sup> OS Arleux                   |
| 3 <sup>ème</sup> Bruay la Buisnière   | 10 <sup>ème</sup> olympique marquois         |
| 4 <sup>ème</sup> ASA vauzelles        | 11 <sup>ème</sup> Dechy sports               |
| 5 <sup>ème</sup> Potvlaska Akademy 1  | 12 <sup>ème</sup> AS Sin le noble            |
| 6 <sup>ème</sup> US Escaudain         | 13 <sup>ème</sup> US Auby                    |
| 7 <sup>ème</sup> Potvlaska Akademy 2  | 14 <sup>ème</sup> All stars (équipe entente) |



# De vous à moi

**Jean-Michel  
SZATNY**  
Maire de Dechy



Le compte administratif 2024 de la commune, qui s'intitule dorénavant compte financier unique (CFU), approuvé lors du dernier conseil municipal, fait apparaître un excédent de fonctionnement de 658 234,12 euros signe d'une gestion saine et responsable.

A la suite de cela, l'affectation des résultats et le budget primitif 2025 ont été également votés à une large majorité.

Ce budget, établi sans augmentation des impôts locaux, s'équilibre à hauteur de 7 188 072,21 euros en fonctionnement et de 5 392 570,50 euros en investissement. Il intègre un emprunt de 2 millions d'euros qui peut être réalisé puisque l'emprunt contracté en 2014 a pris fin en décembre 2024 avec une annuité de remboursement de 221 720,20 € qui disparaît.

Vous trouverez en page 6 et en page 7 plus de détails sur le budget communal. Un budget qui nous permet de poursuivre nos investissements pour transformer la ville et d'assurer les services publics dont notre population a besoin.

N'oublions pas : « Gouverner, c'est prévoir ». C'est ce que nous faisons avec un endettement vertueux, maîtrisé et tourné vers l'avenir.

Votre Maire,  
**Jean-Michel SZATNY**

Mensuel d'informations  
De la Ville de Dechy

**Le Dechynois**

Directeur de la publication :  
Jean-Michel SZATNY  
Conception :  
Service Communication  
Impression :  
DJ Impressions  
Tirage : 2400 exemplaires

Mairie de Dechy  
Place Jean Jaurès  
59187 Dechy  
03 27 95 82 00

NE PAS JETER SUR LA

# Logements

## 17 logements supplémentaires rue Thauvoye et rue d'Estienne d'Orves

Comme annoncé lors de la cérémonie des vœux, 17 logements locatifs sociaux sont en construction rue Gisèle Thauvoye et rue d'Estienne d'Orves.



Rue Thauvoye les premiers coffrets électriques ont été installés.

C'est l'un des projets d'envergure annoncé par Jean-Michel SZATNY, Maire de Dechy en janvier dernier lors de la cérémonie des Vœux.

17 logements locatifs sociaux sont en cours de construction rue Thauvoye et rue d'Estienne d'Orves par Maison et Cités. Ce projet permet à la commune d'étoffer son parc de logement sociaux et répond à un besoin croissant de logements sur notre territoire.

Les futurs résidents pourront bénéficier de logements modernes, conçus pour répondre aux normes de performance énergétique actuelles, garantissant ainsi des charges maîtrisées. Les travaux viennent de débuter par



La rue d'Estienne d'Orves va également accueillir de nouveaux logements

l'installation des coffrets électriques. Ils devraient s'achever dans quelques mois

# Dispositif Logévie : louez solidaire et sécurisez vos loyers avec l'intermédiation locative

La Croix rouge française vous propose de louer votre bien à des personnes en difficulté/des ménages à revenus modestes en assurant une occupation sécurisée de votre bien par un accompagnement administratif, technique et social.



L'intermédiation locative (IML) est un dispositif de mobilisation du parc privé à des fins sociales. Elle permet à un propriétaire de louer son bien à des personnes en difficulté/des ménages à revenus modestes grâce à l'intervention d'un tiers social agréé par l'état, assurant ainsi une occupation sécurisée de son bien par l'accompagnement administratif, technique et social. C'est un dispositif gratuit.

- La possibilité de renouveler le contrat ou de récupérer son logement sans formalités à la fin du bail.
- La possibilité d'accéder à des déductions fiscales et des abattements spécifiques sur vos revenus fonciers, optimisant ainsi la rentabilité de votre investissement locatif.

## Pour quel public ?

Le dispositif bénéficie aux familles ou majeurs isolés reconnus réfugiés ayant accès à des ressources stables permettant un statut de locataire et un niveau d'autonomie nécessitant un accompagnement social spécifique mais permettant un accès au logement indépendant sur le long terme, au public inscrit au PDALHPD (Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées) et aux personnes déplacées d'Ukraine.

## Un dispositif solidaire et sans risque

La Croix Rouge et les partenaires du dispositif apportent aux propriétaires une sécurité maximale en leur garantissant :

- Le paiement du loyer et des charges
- L'accompagnement de l'occupant
- La remise en état en cas de dégradations
- Le loyer garanti (impayés, vacance)

## Quelle est la durée de l'engagement pour mon bien ?

Les logements sont mis à disposition pour des mesures d'IML en sous location auprès des ménages orientés d'une durée de 6 mois, renouvelable jusqu'à 18 mois selon le niveau d'autonomie des personnes, avec une possibilité de bail glissant.

## Que dois-je faire ?

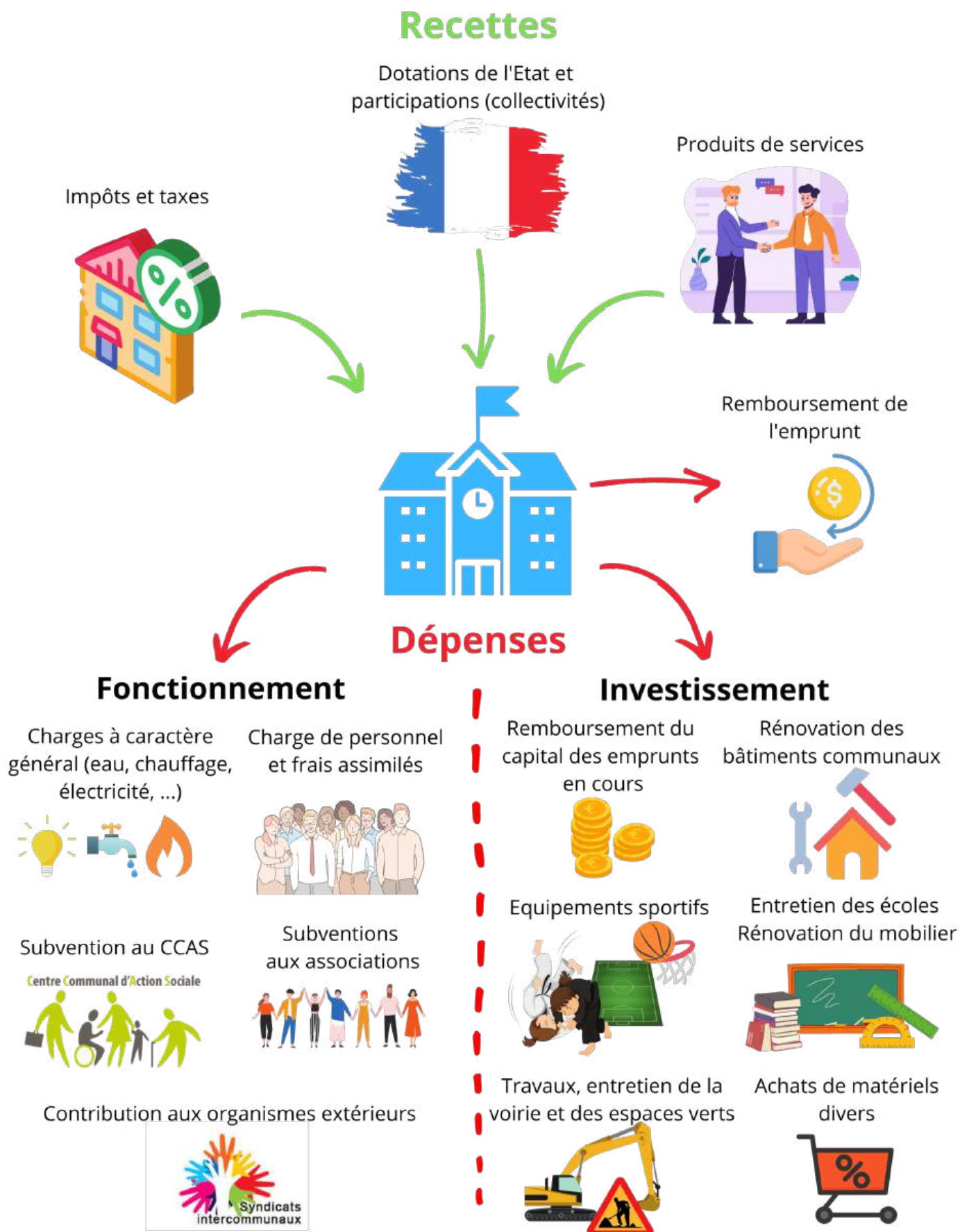
L'association conventionnée s'occupe de l'entrée du ménage dans les lieux et assure une mission de gestion sans frais pour vous. Durant toute la durée du bail, elle se charge de l'occupation sereine de votre logement, contribuant à préserver la valeur de votre patrimoine immobilier en toute tranquillité.

## En savoir plus

Contactez la Croix Rouge  
Caroline SAUVAGE  
06 14 05 01 71  
caroline.sauvage@croix-rouge.fr  
Route de Cambrai 59187 Dechy

# Tout savoir sur le budget 2025

Le 10 avril, le Conseil municipal a voté le budget primitif de la commune pour l'année 2025. Il permet de prévoir les recettes et les dépenses pour l'année (voir schéma ci-dessous). Le budget se compose en deux sections : fonctionnement (recettes et dépenses nécessaires à la gestion courante de la collectivité) et investissement (recettes et dépenses pour les projets à venir ou en cours).



## FONCTIONNEMENT

### RECETTES PRINCIPALES

51%	IMPÔTS ET TAXES / FISCALITÉ LOCALE <b>3 664 466,00 €</b>
29%	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS <b>2 052 165,11 €</b>
3%	RECETTES DES SERVICES <b>248 852,40 €</b>
1%	AUTRES RECETTES DE GESTION COURANTE <b>57 000 €</b>
1%	AUTRES RECETTES ATTÉNUATION DE CHARGES <b>70 000 €</b>
15%	EXCÉDENT REPORTÉ 2023 <b>1 095 588,70 €</b>

**Total 7 188 072,21 €**

### DÉPENSES PRINCIPALES

27%	DÉPENSES COURANTES <b>1 952 850,00 €</b>
37%	DÉPENSES DE PERSONNEL <b>2 706 600,00 €</b>
5%	AUTRES DÉPENSES DE GESTION COURANTE <b>455 750,00 €</b>
2%	DÉPENSES FINANCIÈRES <b>116 560,34 €</b>
1%	CHARGES SPÉCIFIQUES - <b>3 000 €</b>
1%	DOTATION AUX PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION - <b>500,00 €</b>
27%	CHARGES (ÉCRITURE D'ORDRE ENTRE SECTION) <b>1 952 811,87</b>

**Total 7 188 072,21 €**

## INVESTISSEMENT

### RECETTES PRINCIPALES

33%	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT <b>1 789 037,80 €</b>
2%	FCTVA - <b>96 899,94 €</b>
1%	CESSIONS D'IMMOBILISATIONS <b>15 000,00 €</b>
1%	TAXE D'AMÉNAGEMENT <b>10 000,00 €</b>
2%	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES <b>108 000,00 €</b>
37%	EMPRUNT - <b>2 000 000,00 €</b>
4%	SUBVENTIONS - <b>279 316,00 €</b>
3%	PRODUITS - <b>163 774,07 €</b>
17%	RESTE À RÉALISER DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT <b>930 542,69 €</b>

**Total 5 392 570,50 €**

### DÉPENSES PRINCIPALES

6%	SOLDE D'EXÉCUTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉE NÉGATIF <b>369 761,83 €</b>
4%	REMBOURSEMENT D'EMPRUNT <b>200 145,98 €</b>
82%	TOTAL DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT <b>4 415 184,22 €</b>
8%	RESTE À RÉALISER DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT <b>407 478,47 €</b>

**Total 5 392 570,50 €**

**TOTAL DU BUDGET 12 580 642,71 €**

**12 580 642,71 €**

# Nos écoles

## Dechy toujours engagée pour une école plus inclusive

La convention entre l'IME (Institut médico-éducatif) La Pépinière, l'Education nationale et la municipalité est reconduite pour l'année scolaire 2025-2026, réaffirmant ainsi l'engagement commun envers l'inclusion des enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA).



En 2022, la municipalité a signé une convention avec l'Education Nationale et l'IME La Pépinière fixant les modalités d'accueil d'une unité d'enseignement en maternelle pour les enfants présentant des troubles autistiques à l'école maternelle de la Longue Borne.

La Ville de Dechy est fière de renouveler sa convention de partenariat avec l'IME La Pépinière et de continuer ainsi à accueillir une Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA) implantée au sein de l'école maternelle de la Longue Borne. La reconduction de cette convention vient consolider un engagement fort et pérenne en faveur de l'inclusion scolaire des jeunes enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA).

L'UEMA, au sein de l'école maternelle de la Longue Borne offre un accompagnement spécialisé et individualisé, favorisant le développement, l'autonomie et l'intégration progressive au sein du milieu scolaire ordinaire. L'équipe pluridisciplinaire de l'UEMA, composée d'enseignants spécialisés, d'éducateurs, de

psychologues et d'autres professionnels, met en œuvre des pratiques pédagogiques adaptées aux besoins spécifiques de chaque enfant. Ce partenariat étroit entre la Ville de Dechy et l'IME La Pépinière est un véritable atout pour notre commune. Il permet de garantir une prise en charge de qualité et de proximité pour les familles concernées, tout en sensibilisant l'ensemble des enfants de l'école aux enjeux de l'inclusion.

### Des bénéfices concrets pour les enfants

La municipalité s'engage à soutenir le fonctionnement de l'UEMA en mettant à disposition les locaux de l'école maternelle de la Longue Borne et en facilitant la coordination avec les services municipaux.

Ce renouvellement témoigne d'une vision partagée : celle d'une école inclusive où chaque enfant, quelles que soient ses spécificités, a sa place et peut s'épanouir pleinement.

### Qu'est-ce qu'une UEMA ?

Une Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA) est une structure médico-sociale implantée au sein d'une école maternelle ordinaire. Elle accueille un petit groupe d'enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme et leur propose un accompagnement éducatif, thérapeutique et social individualisé, en lien étroit avec leur famille et l'équipe de l'école. L'objectif principal est de favoriser leur inclusion progressive dans les classes ordinaires.



## Nouvelle entrée dans la vie citoyenne pour une dizaine de jeunes Dechynois

Vendredi 11 avril une dizaine de Dechynois ont reçu leur carte d'électeur. Un pas de plus dans leur vie de citoyen.



Une dizaine de jeunes Dechynois ont reçu leur carte électorale, faisant ainsi leur premiers pas dans la vie citoyenne et démocratique.

C'est dans une atmosphère bon enfant, malgré l'instant solennel, que s'est déroulée dans la salle des mariages, la cérémonie de citoyenneté. Une dizaine de jeunes ayant eu 18 ans récemment et ainsi nouvellement inscrits sur les listes électorales ont reçu des mains de Jean-Michel SZATNY, Maire de Dechy, leur carte d'électeur. Un pas supplémentaire dans leur vie de citoyen.

### Un passage symbolique vers la vie de citoyen

Au travers son discours Jean-Michel SZATNY a rappelé les principes essentiels de la République et de la démocratie « *Nous avons*

*en tant qu'élu un rôle à jouer dans l'implication des jeunes dans la vie citoyenne. Nous devons initier ces jeunes à la citoyenneté et surtout à en devenir les acteurs.* »

La présence du conseil municipal et plus particulièrement du Sous-Préfet de l'arrondissement de Douai, Pierre Azzopardi, a conféré une dimension particulière à cette cérémonie. Son discours a mis en lumière l'engagement de l'Etat envers les jeunes citoyens en les encourageant à s'investir dans la vie locale et à exercer leur droit de vote.

Les jeunes récipiendaires ont exprimé leur fierté et leur enthousiasme face à cette nouvelle étape dans leur vie.

### Qu'est-ce que la cérémonie de citoyenneté ?

La cérémonie de citoyenneté est organisée par le maire pour accueillir les jeunes de 18 ans nouvellement inscrits sur les listes électorales. Elle marque leur entrée dans la citoyenneté et leur permet de recevoir leur première carte d'électeur. Les jeunes habitant la commune et inscrits sur les listes électorales sont invités.

# Centre Socio-Culturel

## Un programme riche pour les ALSH de Pâques

Du 7 au 18 avril, près de 120 enfants âgés de 3 à 17 ans ont été accueillis pendant les ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement). Placés sous le signe de la joie et des activités variées, ces deux semaines de vacances de Pâques ont laissé des souvenirs mémorables aux jeunes Dechynois.

Les équipes d'animation avaient concocté un programme riche et diversifié, tirant pleinement parti des beaux jours printaniers. Des sorties au Parc Bertin et au Parc Vernier ont permis aux enfants de profiter de la nature, de se défouler sur les aires de jeux et d'organiser de grands jeux collectifs.

L'une des sorties phares de ces vacances fut sans aucun doute l'excursion à Berck pour assister à l'impressionnant Festival International des Cerfs-Volants.

Les plus jeunes ont pu s'essayer au roller, encadrés par des animateurs attentifs, tandis

que les plus grands ont fait le plein d'adrénaline lors d'une partie de laser game.

Les enfants ont également pu assister au spectacle de marionnettes « Baobao le petit dragon » offert par l'association « Les Amis de la Longue Borne ».

Le point d'orgue de ces vacances de Pâques fut sans conteste le dernier jour. La matinée a été consacrée à une grande chasse aux œufs. L'après-midi s'est transformée en un véritable moment festif pour célébrer la fin de ces deux semaines riches en émotions.

Ces Accueils de Loisirs de Pâques à Dechy ont une fois de

plus démontré leur importance dans l'offre de loisirs pour les jeunes de la commune. Grâce à l'engagement des équipes d'animation et à la diversité des activités proposées, ces vacances ont été une véritable réussite, laissant derrière elles des sourires et des souvenirs précieux pour chacun des enfants. Rendez-vous est déjà pris pour les prochaines vacances !



Les Amis de la Longue Borne ont offert un spectacle de marionnettes pour les plus petits.



Sortie à Berck pour les 38ème Rencontres internationales de cerfs volants.



Initiation au roller



Escalade



Activité laser game

# Une enquête pour mieux répondre aux besoins des jeunes

Le secteur Jeunesse du centre Socio-Culturel de Dechy prend une initiative importante pour renforcer son action auprès des jeunes de la commune. Afin de mieux comprendre leurs attentes, leurs préoccupations et leurs besoins, une vaste enquête est actuellement en cours de diffusion auprès des jeunes Dechynois. Cette démarche participative vise à adapter au mieux les activités et les services proposés par le Centre Socio-Culturel.

Conscient du rôle crucial qu'il joue dans l'épanouissement et l'accompagnement des adolescents et jeunes adultes, le secteur jeunesse souhaite recueillir directement la parole des principaux intéressés. L'objectif est clair : construire ensemble un programme d'animations et d'actions qui réponde véritablement à leurs envies et aux réalités qu'ils vivent au quotidien.

## Une enquête pour donner la parole aux jeunes

Ce questionnaire aborde divers thèmes essentiels. Les jeunes sont ainsi invités à s'exprimer sur leurs loisirs, leurs centres d'intérêt, leurs besoins. *"Il est primordial d'entendre la voix*

*des jeunes. Ce sont eux les premiers concernés par nos actions. Cette enquête est un outil essentiel pour mieux cerner leurs besoins et ainsi adapter nos propositions."*, explique Ali LAABAÏD, référent Jeunesse

## Des résultats attendus pour une action ciblée

Les résultats de cette enquête seront analysés attentivement. Ils permettront d'identifier les priorités et de définir de nouvelles orientations pour les activités et les projets futurs.

Le centre Socio-Culturel de Dechy encourage vivement tous les jeunes de la commune à participer à cette enquête. C'est une occasion unique de faire

entendre leur voix et de contribuer activement à l'amélioration des services qui leur sont dédiés. La participation est anonyme et les réponses resteront confidentielles.

**N'hésitez pas à vous faire entendre !**



Les jeunes Dechynois peuvent accéder à l'enquête en ligne en scannant ce QR-code.

# Visite de l'entreprise Nyrstar : A vos C.V. !!



**Tu as entre 18 et 25 ans ? Tu souhaites découvrir une entreprise ?**

Le secteur Jeunesse du Centre Socio-Culturel te propose une visite de l'entreprise Nyrstar à Aubry le mercredi 14 mai.

Peu importe ton profil inscris-toi auprès du référent Jeunesse au 03 27 95 82 27 (ATTENTION Places limitées).

# Vie associative

## Un mois de mars bien actif pour la Protection civile



Crédits photos Protection civile

Au mois de mars, l'antenne de Dechy a réalisé des Initiations au Premier Secours (IPS) pour les écoles primaires d'Auberchicourt. Par ailleurs, les bénévoles ont assuré des postes de secours lors de divers événements dans le secteur, tels que des compétitions de motocross, des braderies, et bien d'autres encore. Les bénévoles de Dechy ont également pris part au semi-marathon emblématique de Lille. Profitant des journées ensoleillées, ils ont réaménagé les locaux, effectué un nettoyage des véhicules et réalisé un inventaire des pharmacies pour rester pleinement opérationnels.

## Inscrivez-vous au karaté

L'Union Sportive Karaté Shotokan vous accueille à Dechy (Dojo, rue Jules Guesde) et à Sin le Noble (Complexe sportif Jean Mercier) aux jours et horaires suivants :

**Lundi (Dechy)**  
19h30- 20h30: Débutants (1 - 2<sup>ème</sup> années)  
20h30-22h:  
Cours élite combats

**Mardi (Sin)**  
18h - 19h :  
Enfants confirmés (jusque 9 ans)  
19h - 20h: Ados confirmés  
20h - 21h : Ados -Adultes (à partir de junior)

**Mercredi**  
14h30 - 15h30:  
Handi Karaté (Dechy)  
16h - 18h:  
Kata compétiteurs (Sin)

**Jedi (Sin)**  
18h - 19h : Enfants (jusque 9 ans)  
19h - 20h : Ados confirmés  
20h - 21h : Ados -Adultes (à partir de junior)

**Vendredi (Sin)**  
18h - 19h : Kata compétiteurs  
19h - 20h :  
Combats compétiteurs

**Samedi (Sin)**  
(si pas de compétition)  
Stage organisé et Sparrings

**Tarifs 2024/2025 :**  
Débutants 2 cours : 120 €  
Non compétiteurs 2 cours : 120 €  
Compétiteurs 3 cours : 130 €  
Compétiteurs InterN. + 3 cours : 140 €  
Handi Karaté : 80 €  
Veste : 10 €

### Exposition sur les morts pour la France de Dechy et sur les déportés (entrée gratuite)

Organisée par le Musée de la Mémoire sociale Célestin Leduc

Du 8 au 11 mai

Salle des producteurs

Ferme Jacquart (rue Victor Hugo)

Ouverture :

8 mai de 14h30 à 18h

9, 10 et 11 mai de 10h à 12h

et de 14h à 17h

### Exposition de Printemps du Petit Atelier Dechynois

Samedi 17 et dimanche 18 mai de 10h à 18h

13 rue Gambetta

Vernissage le 17 mai à 12h

avec pique-nique à l'auberge espagnole  
Initiation au Pastel le samedi de 14h à 16h

### 2 Chœurs pour un concert (entrée libre)

Dimanche 18 mai à 16h00  
Eglise St-Amand de Dechy

La Choralyre de Dechy, dirigée par Michèle ELOIRE et Clara PIMARE, reçoit, la chorale La Villanelle de Féchain, dirigée par Karine LEROUX, avec la participation du public pendant le concert sur des chansons de Charles Aznavour.

**Loto** organisé par l'US Dechy

Dimanche 1<sup>er</sup> juin - Salle Paul Langevin (rue des Frères Martel)

Ouverture des portes à 12h

Début des jeux à 15h

Tarifs : 24 cartons / 20 euros

Planche spéciale enfants : 10 €

Petite restauration sur place

Réservation au 06 82 71 74 73

ou au 06 13 25 08 79

### Sortie au zoo de Mardyck et à Malo

Samedi 28 juin

Organisée par les Médaillés du Travail

Adhérents Dechynois : 15€

Non adhérent ou extérieurs : 20 €

Enfant jusqu'à 3 ans révolu : 10 €

Enfants de 4 à 12 ans : 17 €

Inscription tous les jeudis de 9h à 11h à la

Maison des associations (rue Jules Guesde)

Contact : medailletravaildechy@free.fr

06 34 69 02 36



## LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ,  
IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !

**Des solutions alternatives existent :**



**BROYAGE**



**COMPOSTAGE**



**PAILLAGE**

En cas de non respect, une **CONTRAVENTION** jusqu'à **450 €** peut-être appliquée pour un particulier (*article 131-13 du code pénal*).

## L'entretien de nos rues, c'est l'affaire de tous

Si les trottoirs relèvent presque tous du domaine public, leur entretien incombe au propriétaire occupant, le locataire ou l'usager de l'habitation.

Dans le cas d'un lotissement, chaque copropriétaire se doit d'assurer l'entretien de sa partie de trottoir. L'entretien du trottoir, situé devant un immeuble de plusieurs étages incombe au syndic de la propriété.

Si un accident survient à cause d'un manquement à l'obligation d'entretien du trottoir, vous pouvez être poursuivi par la victime.



### Rappel des horaires de tonte

Nous vous rappelons que les horaires de tonte sont réglementés par le décret n° 2006-1099.

Ces horaires sont les suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

En cas de manquement, vous encourez une amende de 68 € qui peut être majorée et atteindre 180 € dans les 45 jours.

### Déjections canines

Des bornes contenant des sachets à déjection canine sont à votre disposition dans toute la commune. Vous encourez une amende de 135 euros pour le non-ramassage des déjections de votre animal.



### Entretien des caniveaux

En toutes saisons, vous devez assurer régulièrement le nettoyage du caniveau devant votre habitation, pour que le fil d'eau puisse se faire correctement.

## En bref

### Les compteurs d'eau connectés bientôt déployés sur la commune

Dans les prochaines semaines, la société GODIN EAU interviendra à votre domicile pour le compte de l'Eau du Douaisis, afin de mettre en fonction votre compteur d'eau connecté. Celui-ci vous permettra de mieux suivre votre consommation et facilitera la gestion de votre budget eau au quotidien.

#### TOUT SAVOIR SUR L'INSTALLATION

Vous serez avertis individuellement par courrier de la période d'équipement de votre compteur. Si celui-ci est accessible, votre présence n'est pas indispensable. Dans le cas contraire, vous devez prendre rendez-vous auprès de la société GODIN EAU pour planifier une intervention. Les modalités de prise de rendez-vous, seront renseignées dans le courrier que vous recevrez.

Une fois équipé, votre compteur transmettra votre consommation d'eau en temps réel. Ces données seront récupérées sur un serveur informatique sécurisé.

10 jours après l'intervention, rendez-vous sur votre espace client (leaududouaisis.com) pour profiter pleinement et gratuitement des nouveaux services !

Plus d'infos sur  
[www.leaududouaisis.com](http://www.leaududouaisis.com)

### Coupure d'électricité - Rue Thauvoye Enedis vous informe

Une coupure d'électricité est prévue pour cause de travaux d'entretien sur le réseau jeudi 5 juin entre 08h35 et 13h30 pour une durée d'environ 4 heures rue Gisèle Thauvoye.

Retrouvez l'actualité  
de la ville sur



[www.ville-dechy.fr](http://www.ville-dechy.fr)

# Agenda

## **Cérémonie des Médailleurs du travail**

**Jeudi 1<sup>er</sup> Mai à 11h—Salle d'Œuvres (rue Célestin Leduc)**  
Départ du cortège à 11h45 pour le dépôt d'une gerbe au monument des victimes du travail

## **80ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945**

**Jeudi 8 Mai à 11h**  
Rassemblement à 10h45 sur le parvis de la Mairie

## **Brocante**

**Samedi 10 mai de 8h à 16h**  
**Stade municipal Jean Bouin (rue Jules Guesde)**  
Organisée par Dechy Sports  
Inscription tous les mardis au club house du stade de 17h à 18h  
Renseignements au 06 35 51 03 88

## **Brocante de la Longue Borne**

**Dimanche 11 mai de 8h à 15h**  
**Rues Maurice Thorez et Gabriel Péri (Section rue Martel)**  
Organisée par Le collectif Famille  
Renseignements au 06.24.53.08.40

## **Cérémonie de la Journée de la Résistance**

**Dimanche 25 mai à 11h**  
Rassemblement à 10h45 sur le parvis de la Mairie  
Départ du cortège à 11h

### VOYAGE D'UNE JOURNÉE POUR LES SÉNIORS



La municipalité propose aux seniors de 65 ans\* et plus un voyage le temps d'une journée un voyage aux Attaques (Pas-de-Calais) à l'Estaminet Palace pour un repas spectacle le mercredi 25 juin.

**Tarif : 31,30 € par personne**

**Départ : 10h30 (Centre Socio-Culturel)**

**ATTENTION : Un seul départ possible pour cause de travaux sur la Place de l'Égalité**

Les inscriptions et le règlement uniquement par chèque se font en Mairie aux heures d'ouverture du 5 mai au 4 juin inclus.

*\*Pour les couples, il est impératif que l'un des deux soit âgés de 65 ans ou plus.*

## GROUPE MAJORITAIRE «*POUR DECHY, CONTINUONS ENSEMBLE*» - 22 ÉLUS

Le groupe majoritaire se félicite de la bonne tenue du budget municipal. Grâce à une gestion rigoureuse et responsable, nous avons su équilibrer nos comptes tout en maintenant des investissements essentiels pour le développement de notre commune.

Cette discipline budgétaire nous permet de garantir des services publics de qualité, de soutenir les projets sociaux et d'assurer un avenir durable pour tous nos concitoyens. Nous remercions l'ensemble des équipes municipales pour leur engagement et leur professionnalisme.

Nos priorités vont à la solidarité et aux services publics, en effet cette bonne gestion a permis de préserver et même de renforcer les services publics essentiels (éducation santé et aides sociales) conformément à nos valeurs.

Nous soulignons également que les investissements réalisés ne sont pas seulement responsables financièrement, mais aussi tournés vers la transition écologique, rappel du vote en conseil communautaire de la gratuité des transports, rénovation énergétique des bâtiments (cuve de récupération des eaux pluviales par exemple), aménagement des espaces verts (création d'une forêt urbaine dans la ferme Jacquart ) ...

N'en déplaise à nos opposants, qui ne sont jamais satisfaits (c'est leur travail d'opposition, plus par principe que sur le fond) et qui de fait s'abstiennent de voter le budget communal, il nous paraît pertinent d'attirer votre attention sur le fait que malgré un contexte économique devenu difficile de façon pérenne (inflation des fluides, des matériaux), des lois à mettre en place en terme de GRH sans compensation financière de l'Etat ... la municipalité a, malgré ces freins, su adapter ses dépenses sans compromettre ses engagements. Cela nous permet de continuer de projeter de nouveaux projets financés par cette saine gestion, telles que la continuités de la réfection des voiries

La presse n'en parle pas forcément avec les mêmes mots et il nous fallait donc traduire !! En tout cas pour résumer nous avons les moyens de continuer de projeter de nouveaux projets, financés par cette saine gestion telles que la continuité de la réfection des voiries, mais aussi repenser la cour de l'école la Longue Borne, ou la création d'une crèche afin de contribuer à améliorer la qualité de vie des habitants de Dechy qui reste toujours très attractive.

Avec le beau temps de ce mois de mai, nous vous souhaitons de profiter pleinement de notre ville, venez défiler avec nous lors des commémorations pour continuer le travail de mémoire auprès des plus jeunes

Pour le groupe majoritaire

---

## GROUPE MINORITAIRE «*UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE*» - 7 ÉLUS

Suite au Conseil Municipal du jeudi 10 avril 2025, nous tenions à vous informer des différents points débattus.

- Dès le début, lors de l'**approbation du P.V du conseil municipal du 18 mars 2025**, notre groupe a pris la parole pour faire une remarque sur la présence de la personne en activité accessoire, 7h00/semaine, au bureau des finances, dès le 28 mars, alors que nous avions délibéré pour une date de début au 01 avril 2025. Monsieur le maire, après de longues hésitations nous a répondu «qu'il ne savait pas tout ce qui se passait dans sa mairie et que cette journée ne serait sans doute pas payée» **affaire à suivre...**

- **Subventions aux associations** pour l'année 2025, (**nous avons voté «pour»**) «nos associations sont le poumon vital de la vie sociale quelle que soit la commune », et notre groupe soutient toutes les associations de Dechy.

- **Vente d'un bien communal : logement de fonction 25, rue Jules Guesde, à côté de l'ancienne école Casanova**  
Notre groupe intervient pour signaler qu'il serait judicieux de conserver un bâtiment de réserve, pour reloger les personnes qui subiraient un sinistre, (la majorité a voté pour la vente)

- **Vote pour les taux d'imposition 2025**

Taxe Foncière sur les propriétés non bâties 88,05 %, sur les propriétés bâties 29% + 19,29% part départementale = 48,29% - Taxe Habitation sur les résidences secondaires 17,58%

**(Nous nous sommes abstenus)**

- **Renouvellement convention UEMA «Unité Enseignement Maternelle Autiste»** à l'école de la Longue Borne. L'adjointe aux écoles, nous informe qu'il y aura une ouverture de classe spécialisée en septembre 2025. Nous ne pouvons qu'être satisfait de cette ouverture de classe sur Dechy (**nous avons voté « pour»**)

- **Questions diverses** : Une personne de notre groupe est intervenue au sujet de la rue de la République et des trous suite à l'enlèvement des chicanes et du « fleurissement » des caniveaux dans toute la ville, par manque d'entretien, monsieur le Maire a annoncé qu'il s'en occuperait...

- **Budget Primitif 2025 :**

Monsieur le maire souhaite faire un emprunt de 2 000 000 €, notre groupe lui demande pour quelles raisons ? Il annonce la rénovation des voiries, rue de l'Égalité, rue C Leduc, rue de Trappes, rue de Cantin, ainsi que les trottoirs rue de Farges et rue de la Paix. Refaire les trottoirs : très bien ! Mais laisser la rue Farges, dans l'état ?

A ce jour, comme beaucoup d'entre vous, nous nous posons la question sur la date de fin des travaux de la place devant l'école primaire, lesquels sont à l'arrêt depuis fin décembre 2024. **Problèmes d'entreprises ou problèmes de Trésorerie ? Pour information ces travaux sont subventionnés par le Département et Douaisis aggro à hauteur de 390 494 €, le coût de ces travaux s'élève à 1 716 973€90, ce qui fait un reste à charge sur les fonds propres de la commune de 1 326 479€90**

« Avoir un Maire bâtisseur est une chance inouïe pour la ville » dit le groupe majoritaire municipal, page 11 du dechynoïd d'avril 2025. Faut-il encore en avoir les moyens financiers ! **Il est vrai que nous sommes à un an des élections municipales...Promesses, promesses...**

Rejoignez nous sur notre groupe Facebook : « une Equipe à Votre Ecoute »

Mail : uneequipeavotreecoute@outlook.fr

Repas - Spectacle - Samedi 31 mai 2025 dès 19h

L'ORCHESTRE  
**KUBIAK**



**Salle des Sports Michel Bernard** (*rue Marcel Buns*)

Inscription en Mairie : les Samedis 3, 10 et 17 mai de 10h à 12h  
**TARIFS** : Adultes : 40 euros - Enfants (- de 12 ans) : 25 euros